



Fonds interculturel de la Commune de Lausanne

Appel d'offres 2015

Le Fonds interculturel de la Commune de Lausanne, doté de soixante mille francs, vise à favoriser l'intégration sociale par une interaction dynamique entre la population suisse et étrangère dans les quartiers lausannois en mettant en relief l'expression et la diversité culturelles.

Les projets de proximités soutenus, sur décision de la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés, accompagneront la Caravane des quartiers, manifestation lausannoise qui se déroulera dès juin 2016. Les projets soutenus seront suivis par le Bureau lausannois pour les immigrés.

Objectifs	Les projets de proximité soutenus par le Fonds interculturel visent à : - Promouvoir et stimuler les échanges interculturels entre population suisse et étrangère à Lausanne ; - Stimuler diverses formes d'expression artistique et culturelle par une participation active de la population lausannoise ; - Diffuser le travail artistique et culturel des habitants et des associations œuvrant à Lausanne.
Bénéficiaires	- Associations ou collectifs de personnes migrantes ; - Associations actives en matière de promotion de l'intégration et de prévention du racisme ; - Collectifs de quartier et organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'intégration.
Projets soutenus	Les projets sont évalués sur la base du formulaire de demande de subside dûment rempli selon les critères suivants : - L'interculturalité est au centre du projet, celui-ci favorise une réflexion approfondie sur les questions qui lui sont liées (p.ex. multiplicité de nos appartenances ; construction de nos identités ; approche des différences et des ressemblances ; ponts entre culture d'origine et société d'accueil) ; - Implication active d'au moins une communauté étrangère et de la population suisse ; - Faisabilité, esprit novateur et impact aussi large que possible. Les projets accompagneront le parcours de la Caravane des quartiers 2016 à une ou plusieurs de ses étapes, dans les quartiers lausannois suivants : Grand-Vennes, 6-12 juin Vallon, 13-19 juin Sallaz, 20-26 juin Faverge, à déterminer Les dates sont indiquées à titre provisoire ; elles seront confirmées dès que possible.
Financement	Le Fonds interculturel vise à couvrir au minimum 10% et au maximum 75% du budget total des projets de proximité sélectionnés (en moyenne 30-50% du coût total des projets sélectionnés). L'apport personnel minimal des requérants est de 25%. Ils sont aussi encouragés à obtenir des contributions par des tiers.

Renseignements et dépôt des dossiers

Les demandes de subsides sont adressées pour
le 15 octobre 2015 au plus tard, le sceau postal faisant
foi, au :

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)
case postale 5354, place de la Riponne 10
1002 Lausanne
021 315 72 45
bli@lausanne.ch

Séance d'information :

Mardi 1^{er} septembre, de 18h à 19h30

Lieu : Espace Dickens, av. Dickens 4, Lausanne
(à proximité de la gare CFF).

Règles de gestion, formulaires, et informations
détaillées :

www.lausanne.ch/bli